

Le Sénateur

à

Monsieur Patrice FAURE
Préfet du Morbihan
Place Général de Gaulle
BP 501
56019 VANNES cedex

SÉNAT

Objet: AOT Groupe Giboire/ Ile Berder

Saint-Nolff, le 24 novembre 2020

Joël Labbé

Sénateur
du Morbihan

Monsieur Le Préfet,

Groupe
écologiste,
solidarité et
territoires

Vice-président
de la commission
des Affaires
économiques

Citoyen du Monde

Je suis sollicité par le Collectif Berder Ensemble au sujet du non-respect par le groupe Giboire de l'article 5 de son Autorisation Temporaire d'Occupation pour une partie de l'île de Berder, qui prévoit que le rivage reste accessible au public en toute circonstance.

A l'heure actuelle, la servitude légale au nord de l'île est rompue par des barrières et de panneaux d'interdiction, empêchant la libre circulation des promeneurs. Il semblerait également que le bâtiment de la « Pêcherie », édifié sur le domaine public maritime et dédié aux activités liées à la mer, soit utilisé à titre personnel et résidentiel.

Les obligations du groupe Giboire ne paraissent ainsi pas être respectées telles que prévues par l'AOT, qui prendra fin le 31 décembre 2020.

Le Collectif Berder Ensemble vous a adressé un courrier relatif à cette situation début novembre, que je vous remets en pièce-jointe.

Par ailleurs, le Collectif m'informe que le sentier littoral qui fait le tour de Berder est fermé depuis la tempête du 2 octobre par arrêtés municipaux successifs. Presque 2 mois après ces intempéries, cette fermeture paraît abusive, l'ensemble des sentiers côtiers étant réouverts par ailleurs sur la commune de Larmor-Baden.

Il me semble que le projet très controversé du groupe Giboire sur l'île de Berder, que je désapprouve sur le fond, ne pourra pas recueillir l'adhésion de la population si, avant même les travaux engagés, les engagements pris sont bafoués. Je vous serais ainsi reconnaissant de bien vouloir intervenir afin que le groupe Giboire respecte à minima ses obligations.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.



Le Sénateur,
Joël LABBÉ